



Procédure de dépôt et de suivi d'une demande d'aide FEAMPA-Innovation sur le service de dépôt en ligne

Appel à manifestation d'intérêt « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne »

I. <u>Création d'une demande d'aide</u>

Pour commencer votre dépôt de dossier, vous pouvez accéder directement au service de dépôt en ligne via le bouton **« Demande d'Aide européenne »** présent dans la publication de l'appel à projet correspondant.

Déposer votre demande	-
Modalités de dépôt de la demande européenne.	
Demande d'Aide européenne	

Vous devrez alors vous connecter à votre « Espace personnel » ou créer un compte si vous n'en possédez pas. Vous pourrez vous reconnecter à votre « Espace personnel » via l'adresse : <u>https://aides.bretagne.bzh/</u> et saisir vos identifiant de connexion.

Bienvenue Connectez-vous à votre espace personnel.
Besoin d'aide ? Cliquez sur le bouton [? Assistance] en bas à droite. Une réponse vous sera apportée, par mail, dans les plus brefs délais. Pensez à vérifier vos SPAMS ou courriers indésirables.
Connexion
Tous les champs sont obligatoires
innovation.1@bzh.fr
a
Se connecter 🗸
د Récupérer mes informations de connexion د Créer un compte

Une fois votre compte créé, vous arrivez sur la page « tableau de bord » où sont affichées vos différentes demandes ainsi que celles qui vous ont été partagées par un tiers.

Plusieurs onglets sont aussi présents en haut de la page, ceux-ci permettent de créer ou de compléter vos aides, de regrouper vos différents documents, ou de centraliser les échanges avec le service instructeur via « mes sollicitations » ou « mes échanges ».



Vous pourrez déposer ou compléter et suivre votre demande via l'onglet « Mes aides ».

🔒 Tableau de bord	Mes sollicitations	Mes aides ^	Mes documents	Q₁ Mes échanges
		Compléter et suivre me	s demandes d'aide	
		Déposer une demande	d'aide	Bienvenue sur le Portail des A Votre espace personnel : un accès rapide à votre tiers, vo

Lorsque vous cliquez sur « Déposer une demande » une liste de téléservices s'affiche. Pour déposer votre demande vous devez saisir « FEAMPA » pour choisir le bon téléservice FEAMPA-INNOVATION correspondant à votre demande.

Recherche par libellé	Q	feampa
-----------------------	---	--------

FEAMPA - INNOVATION - AMI « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne »

Pour revenir à votre demande, vous pouvez y accéder via votre tableau de bord, ou via « Compléter et suivre mes demandes » dans l'onglet « Mes aides ».

Cliquer sur « Reprendre » de la demande que vous voulez consulter ou compléter.



Une fois la demande transmise à la Région, le porteur de projet recevra les demandes d'informations complémentaires et de contributions de la part du service instructeur via la boîte « Echanges de la demande » ou via les demandes de contributions pour avis et modifications, au cours de l'instruction du dossier.

Cette boîte « Echanges de la demande » sera située en bas à droite de votre écran. **Cette fonctionnalité n'est effective qu'au cours de l'instruction**. Ces échanges sont accessibles via l'onglet « mes échanges » en haut de chaque page.



II. <u>Navigation</u>

Pour passer d'un écran à l'autre cliquez sur « Suivant ». Vous pouvez revenir en arrière à tout moment, en cliquant sur « Précédent ». Les informations saisies sont sauvegardées automatiquement.

Vous pouvez interrompre votre demande et y revenir ultérieurement pour la compléter, les éléments renseignés sont enregistrés automatiquement **pendant une durée de 3 mois** à partir de la date où vous avez débuté le dépôt de la demande. Au-delà de cette durée de 3 mois, à défaut de transmission de votre demande, celle-ci sera supprimée.

Le dépôt de la demande d'aide se fait en plusieurs étapes :

- Etape 1 : le préambule (p.3),
- Etape 2 : les principaux critères d'éligibilité (p.5),
- Etape 3 : identification du demandeur (p.6),
- Etape 4 : les informations relatives au projet (p.8),
- Etape 5 : les attestations et engagements (p.9),
- Etape 6 : les pièces justificatives à fournir (p.10),
- Etape 7 : récapitulatif de la demande avant transmission (p.10).
- Etape 8 : complétude de votre demande (p10)

Tous les champs comportant un astérisque * doivent obligatoirement être complétés.

Région Bretagne - Guichet régional innovation FEAMPA AMI « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne »

III. Les étapes de la demande d'aide

Etape 1 – Le préambule

Merci de prendre connaissance du préambule qui décrit le circuit du dossier et met à votre disposition le dossier technique qui vous permettra de présenter votre projet. Celui-ci est à télécharger et à remplir. Vous aurez à le joindre avec le statut juridique du porteur, dans les pièces justificatives lors de la phase de dépôt.

0	2	3	4	6
Préambule	Critères d'éligibilité	Vos coordonnées	Votre demande	Récapitulatif
Préambule				
				Suivan
	Cet espace vous per	met de déposer votr	e demande d'aide	
ifin de vous aider dans le dépôt de vo	tre demande, un liguide est à votre	disposition.		
oute demande en cours peut être modi	fiée en allant dans le menu "Complétei	r et suivre mes demandes d'aide", . rien	accessible depuis la page d'accueil.	
les demandes transmises ine sont plus r	nodifiables, saur autorisation de la Reg	gion.		
4	Моі		La Region Bret	agne
	i. rieparat			
Je prépar Je saisis les informations et dépose stotuts juridiques du porteur d manifestation d'intérêt. Ma deman	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (dossier technique projet) avant la date de clôture de l'app se est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt ve et sel à išie.		
Je prépar Je saisis les informations et dépose statuts juridiques du porteur di manifestation d'intérêt. Ma demani	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (dossier technique projet) avant la date de clôture de l'app le est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt ve et bel à e sa isie.		
Je prépar Je salsis les informations et dépose <i>statuts juridiques du porteur d</i> manifestation d'intérêt. Ma demand	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (dossier techniqu projet) avant la date de clôture de l'app de est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt ve et ve às išie. 3. Instr La rég préser	ruction on Bretagne instruit votre dossier, éd te votre projet à la Commission Régi	change avec vous vous si besoin et onale Stratégique et de Sélection
Je prépar Je salsis les informations et dépose <i>statuts juridiques du porteur d</i> manifestation d'intérêt. Ma demani	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (dossier techniqu projet) avant la date de clôture de l'app de est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt pôt pe é sa išie. 3. Instr La rég préser Innova Aucur d'inté	ruction on Bretagne instruit votre dossier, éd ite votre projet à la Commission Régi tion (CORSSI). le sélection n'a lieu dans le cadre d rêt.	change avec vous vous si besoin et onale Stratégique et de Sélection e cet appel à manifestation
Je prépar Je salsis les informations et dépose <i>statuts juridiques du porteur d</i> manifestation d'Intérêt. Ma demand	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (<i>dossier techniqu</i> <i>projet</i>) avant la date de clòture de l'app je est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt re et pel à isie. 3. Instr la rég préser Innova Aucur d'inté Votre manifi memb définit	ruction on Bretagne instruit votre dossier, éc te votre projet à la Commission Régi ition (CORSSI). e sélection n'a lieu dans le cadre d rêt. orojet peut être au stade d'avant-proj setation d'intérêt permet de porter à res de la CORSSI et de proposer votri ion du futur appel à projet.	thange avec vous vous si besoin et onale Stratégique et de Sélection e cet appel à manifestation et. La participation à cet appel à connaissance votre projet aux e thématique dans le cadre de la
Je prépar Je saisis les informations et dépose <i>statuts juridiques du porteur di</i> manifestation d'intérêt. Ma deman	e mon dossier à partir des fichiers suiva Dossier technique du pr 2. Déj les pièces justificatives (dossier technique projet) avant la date de clôture de l'app de est sauvegardée au fur et à mesure d sa	nts : ojet pôt ve et ve là isie. () () () () () () () () () () () () ()	ruction on Bretagne instruit votre dossier, éd te votre projet à la Commission Régi tion (CORSSI). e sélection n'a lieu dans le cadre d rêt. orojet peut être au stade d'avant-proj stration d'intérêt permet de porter à rest de la CORSI et de proposer votre ion du futur appel à projet.	change avec vous vous si besoin et onale Stratégique et de Sélection e cet appel à manifestation et. La participation à cet appel à connaissance votre projet aux e thématique dans le cadre de la poel à projet

En bas du préambule, vous trouverez les coordonnées du service instructeur pour toute question sur l'appel à manifestation d'intérêt et sur la demande d'aide.

Contacts	
Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez contacter	r:
Service SFEAMPA	
feampa-innovation@bretagne.bzh	
02 99 87 43 46	

Etape 2 : les principaux critères d'éligibilité

Ces questions permettent d'apprécier votre éligibilité à l'appel à manifestation d'intérêt. Si le dossier ne répond pas à l'un de ces critères vous ne pourrez pas poursuivre votre demande.

FEAMPA – INNOVATION – AMI « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne » : Principaux critères d'éligibilité

at Partage	r votre demande		
1 2	3	4	5
Préambule Critères d'éligibilité Vos co	ordonnées	Votre demande	Récapitulatif
Principaux critères d'éligibilité			
© Précédent			Suivant @
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.			
Votre projet répond-il au cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt ? *	🖲 Oui 🔿 Non		
Votre projet se déroule-t-il dans le cadre d'un partenariat ? *	🖲 Oui 🔿 Non		
Etes vous le chef de file du projet ? Le chef de file est l'entité dans un partenariat qui prend l'entière responsabilité financière et juridique. Il a la responsabilité de la mise en œuvre de toute l'opération. *	🖲 Oui 🔿 Non		
Votre projet a-t-il démarré ? *	🔿 Oui 🖲 Non		
Votre projet est-il innovant au sens de la définition rappelée dans le cahier des charges ? *	◉ Oui 🔿 Non		
La majorité de votre projet s'inscrit-il à partir du niveau 4 de l'échelle de degré de maturité technologique dite échelle TRL (Technology Readliness Level) jointe au cahier des charges ? *) Oui 🔿 Non		
Votre projet est-il porté par un chef de file dont l'activité relative au projet se situe en Bretagne ? *	⊛ Oui ⊖ Non		
Votre projet est-il au bénéfice des filières pêche ou aquaculture bretonnes ? *	🖲 Oui 🔿 Non		
La majorité du consortium (le chef de file et ses partenaires) a-t-elle son activité liée au projet située en Bretagne ? *	🖲 Oui 🔿 Non		

Etape 3 : Identification du demandeur

Quand vous déposez une demande pour la première fois, les informations demandées dans les onglets « **Vos coordonnées** » sont celles liées à votre structure et constituent votre profil que vous soyez une personne physique ou morale.

En renseignant votre SIRET, le service API Entreprise incrémente automatiquement les informations. **Veillez à bien les vérifier**. Si ce n'est pas le cas, vous devez alors renseigner l'ensemble des informations demandées sur les écrans suivants

Identification	
© Précédent	Suivant @
Les champs marquès d'un * sont obligatoires.	
je suïs ou je représente un e *	Association
Domicilié(e)	En France O A l'étranger
Recherche par *	Le service 🔽 API Entreprise, mis en œuvre par l'Etat français, permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Vous pouvez effectuer une recherche par numéro de SIRET ou numéro RNA.
SIRET *	SIRET O RNA 775685639 00053 Vous ne disposez pas de SIRET
	O Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service <u>API Entreprise</u> , mis en œuvre par l'Etat français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données déseuses par les administratives. En cliquant sur "Suivant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines informations seront alors automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service API Entreprise. Si vous considérez que certaines de ces informations ne sont par à jour, il vous sera alors possible de les modifier.
	CLUB DU VIEUX MANOIR
	SIREN : 775685639 NIC : 00053 RNA : W604001936 Adresse : ABBAYE DE MONCEL Code postal/Ville : 60700 PONTPOINT
@ Prócédent	C Enregistrer Suivant O

La page « Contact » de votre structure est ainsi créée :

Si vous souhaitez ajouter les coordonnées de l'un de vos collaborateurs, vous pouvez cliquer sur « Créer un nouveau représentant ».

Validez votre saisie pour qu'elle soit bien prise en compte. Dès lors deux contacts sont présents sur la fiche contact.

Etape 4 : Votre projet

Vous passez ensuite sur l'onglet « Votre projet » afin de renseigner les « Informations générales » relatives au dossier. Au préalable un intitulé et un descriptif synthétique doivent êtres renseignés. Une description plus détaillée du projet est attendue dans le dossier technique qui est à joindre avec le dépôt de la demande.

Plusieurs éléments sont nécessaires à la poursuite de votre demande notamment :

• <u>Détails du projet</u> :

 Complément sur la localisation du projet si l'opération se déroule sur plusieurs sites
Objectifs du projet : innovation permise par votre projet, précision sur le type d'opération ciblée, impacts environnementaux et sociaux, amélioration de la santé et du bienêtre animal, diversification de l'activité, résultats attendus du projet

- Localisation du projet
- <u>Période prévisionnelle d'exécution du projet</u>

Date du début prévisionnel du projet : celui-ci ne doit pas avoir débuté avant le dépôt de la demande de financement sur le portail des aides.

> Date de fin prévisionnelle de l'opération : date à laquelle l'opération sera matériellement achevée. Le projet ne doit pas avoir une durée supérieure à 3 ans.

Date prévisionnelle de mise sur le marché : le projet doit viser une mise sur le marché dans les 3 ans après la fin de l'opération.

- Informations relatives au bénéficiaire :
 - Statut du bénéficiaire
 - Attribution précédente d'une aide FEAMP / FEMPA
- Information relatives à l'opération

Nombre prévisionnel de partenaires participant à l'opération : il doit y avoir au moins
2 partenaires, y compris le chef de file

- Nombre de personnes participant directement à l'opération
- Montant prévisionnel des dépenses pour l'ensemble des partenaires
- > Obtention ou sollicitation d'une autre aide publique pour le même projet

Projet faisant suite à un précédent projet pour lequel vous ou l'un de vos partenaires a obtenu une aide publique

Etapes 5 – Partenariats

Si les partenaires du projet sont connus, vous pouvez remplir leurs coordonnées dans le tableau « Identification des partenaires ». Dans le cas contraire, vous pouvez passer à la prochaine étape.

Dénomination / raison sociale	Type de bénéficiaire	Ville / commune	Région	€ Ajour
Chef de file	Autre établissement public ou organisme	Rennes	Bretagne	6
Partenaire 1	Autre établissement public ou organisme	Rennes	Bretagne	a a

Etape 6 : Attestations sur l'honneur et engagements

Merci de lire attentivement les attestations et les engagements qui doivent être remplis et respectés dans le cadre de la règlementation d'une subvention européenne et nationale.

Tout engagement et attestation sur l'honneur pris lors du dépôt de la demande de subvention, et non respecté, pourra être considéré comme une fraude.

Etape 7 : Pièces justificatives à fournir (précisions sur certaines pièces)

Seuls le dossier technique dont la trame est à télécharger dans le préambule et le statut juridique du porteur sont requis pour valider votre demande dans le cadre de cet AMI.

Pour joindre une pièce, il suffit de cliquer sur le bouton « Ajouter ». Il est possible de joindre plusieurs documents pour une même pièce.

Etape 8 : Récapitulatif de la saisie de votre demande de subvention

Cette page permet de générer le récapitulatif de la saisie de votre dossier de demande de subvention, afin de vérifier les informations saisies avant transmission au service instructeur.

Si les données du récapitulatif sont exactes, vous devez cocher « je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies » et cliquer sur « Transmettre ». Cliquez sur « Terminer ».

FEAMPA – INNOVATIO votre demande	N – AMI « Soutien à l'inn	ovation pour une pêch	ne durable en Bretagne	» : Récapitulatif de
		Artager votre demande		
1	2	3	4	5
Préambule	Critères d'éligibilité	Vos coordonnées	Votre demande	Récapitulatif
Récapitulatif de vo	tre demande			
⊖ Précédent				
Le lien ci-après vous permet d'édit	er un récapitulatif de votre demande.			
Les champs marquès d'un * sont c	obligatoires.			
	B	Récapitulatif des informations saisie	15	
	🔲 * Je déclare	sur l'honneur l'exactitude des inform	nations fournies.	
Les données collectées au cours d pièces complémentaires,	e cette demande seront traitées par la F	Région Bretagne, service instructeur o	du FEAMPA. Ce dernier pourra vous re	econtacter pour toute demande de

Votre dossier de demande d'aide passe au statut « Demande transmise », il n'est plus modifiable.



Un accusé de réception vous parvient alors sur votre boîte mail, reprenant la date de dépôt et le numéro de votre demande.

Votre demande en ligne a bien été enregistrée le 22 mai 2023 sous la référence 00055987. Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des informations fournies. Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à envoyer un courriel au SFEAMPA à : <u>feampa-innovation@bretagne.bzh</u> Vous pouvez suivre l'état de votre demande en vous rendant sur <u>votre espace personnel</u>. Cordialement, **Région Bretagne | Rannvro Breizh** 283, avenue du général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7

N'oubliez pas de conserver une copie de votre <u>récapitulatif généré après transmission</u>, sur lequel figurent la date de dépôt, le numéro de votre demande, l'ensemble des informations saisies et les pièces justificatives fournies. Le numéro de dossier devra être rappelé dans tous les échanges avec le service instructeur.

Etape 9- Complétude

Une fois votre demande transmise, celle-ci sera prise en charge par le service instructeur, vous pourrez suivre l'évolution du statut de votre dossier à partir de la page d'accueil. Le service instructeur de la Région Bretagne pourra être amené, au cours de l'instruction, **à vous demander des modifications ou de nouvelles pièces.**

Région Bretagne - Guichet régional innovation FEAMPA AMI « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne » Pour cela, vous recevrez une notification:

<u>1</u>. Demande de modification : un lien présent dans le message vous dirigera vers la modification, ou complément, à apporter.

Une fois, la modification effectuée, n'oubliez pas d'enregistrer, et de cliquer sur « Suivant » puis « Je génère un récapitulatif » et enfin, « Transmettre », afin que la Région reçoive votre demande de subvention modifiée. Vous recevrez un message vous informant que votre modification a été enregistrée.

Bonjour Monsieur 7
La modification de votre demande a bien été enregistrée le 16 mai 2023 sous la même référence 00055970.
Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des informations modifiées.
Vous pouvez suivre l'état de votre demande en vous rendant sur la page suivante : <u>espace personnel</u>
Cordialement,
Région Bretagne Rannvro Breizh
283, avenue du général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7

<u>2</u>. Vous pouvez également être contacté via la boîte d'Echanges de la demande (en bas à droite de l'écran), qui permet de tracer les échanges dans le dossier, mais sans possibilité de joindre des documents en retour.

Pour mémoire, cette boîte ne permet pas d'échanger avec le service instructeur tant que la demande n'a pas été transmise.

Pour cela, une notification s'affiche en-dessous de votre profil, dans l'onglet « Mes échanges » :

Solutions	🗋 Mes aides 🗸	Mes documents	♀ Mes échanges

<u>3.</u> Si le service instructeur a jugé une ou plusieurs pièces « non conforme(s) » ou « manquante(s) », un message vous parviendra sur votre boîte mail pour vous indiquer les points bloquants.

Monsieur

La demande que vous avez transmise à nos services n'est pas recevable car une ou plusieurs pièce ne sont pas conformes ou manquent au dossier.

Nous vous invitons à vous connecter sur votre espace personnel et y à déposer la ou les pièces suivantes :

Pièces non conformes :

• Statuts juridiques

Nous vous remercions de déposer l'intégralité des pièces demandées avant de valider leur dépôt. Nous restons à votre entière disposition pour tous compléments d'information.

Cordialement

Région Bretagne | Rannvro Breizh 283, avenue du général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7

> *Région Bretagne - Guichet régional innovation FEAMPA AMI « Soutien à l'innovation pour une pêche durable en Bretagne »*

En cliquant sur le lien « Espace personnel » qui apparaît dans le corps du mail, vous serez directement dirigé vers le « Portail des Aides » pour pouvoir déposer les pièces manquantes et conformes attendues par le service instructeur.

Enregistrez, et cliquez sur « Suivant » puis « Je génère un récapitulatif », « Transmettre » et enfin, « Terminer », afin que la Région reçoive votre demande modifiée.

L'agent instructeur pourra, à l'issue de la réception de ces différents documents et informations, finaliser l'analyse de votre demande. Vous pouvez à tout moment, consulter le statut de votre dossier, en vous connectant à votre Espace personnel / Compléter et suivre mes demandes

Pour tout besoin, nous restons à votre disposition par mail à l'adresse suivante : <u>feampa-innovation@bretagne.bzh</u>